

Commission Médicale Fédérale

Réunion du 12 Janvier 2017 à 20h au siège de la Fédération

Présents : MM. Patrick BEESLEY, Bernard DANDEL, Jean-Charles DELAGARDE, Thierry FACQUEZ, Bernard LEBOT, Jean-Christophe LOUCHART, Gérard MURGUES, Michel PRZYBILA, Philippe RESTOUT, Roger RUA, Daniel SORRENTINO et François TASSERY

Invités : Mme Marianne GROC
MM. Jean-Yves GUINCESTRE et Sonny GARCIA

Excusés : MM. Franck POISSON et Serge KRAKOWIAK

1. Introduction

le Dr DANDEL , nouveau président de la COMED, successeur du Dr JY Guincestre , ouvre la séance en remerciant de leur présence Jean-Yves Guincestre , précédent président de la COMED, désormais président de la commission dopage ; Patrick BEESLEY, DTN ; Philippe RESTOUT , membre de la COMED mais aussi le médecin de la LNB ; Gérard MURGUES, médecin de la Ligue Féminine et de l'équipe de France féminine, François TASSERY, directeur médical de la FFBB ; et enfin les deux intervenants , Dr Marianne GROC médecin référent à l'Insep et le Dr Sonny GARCIA, chirurgien-dentiste.

Il poursuit en présentant le vice-président JC LOUCHART jusque-là cardiologue de la COMED, les anciens et nouveaux membres de la COMED puis par l'ordre du jour.

2. Projet de la mandature de la COMED pour 2017

Les différents points sont repris dans le document Power Point présenté :

- spécificité propres aux membres de la COMED, médecins et professionnels de santé
- les 4 axes du projet :
 - restructuration des COMED dans les territoires et actualisation des médecins agréés
 - mise à jour des règlements pour les licences, SMR, les sur-classements, arbitres, adaptation aux récents textes législatifs
 - pérennisation des journées médicales de la FFBB
 - collaboration étroite avec le haut niveau, la DTN et P BEESLEY, la direction médicale, François TASSERY, Thierry FACQUEZ, Daniel SORRENTINO .

3. Point sur l'encadrement médical des équipes de France

a. Le Staff Technique des équipes de France

Du débriefing de la saison, effectué en novembre 2016, ressort une satisfaction générale des relations entre staffs techniques et médicaux, dans une sérénité retrouvée.

Il souligne l'évolution naturelle, respectable et respectée vers le choix par les entraîneurs de leurs équipes de professionnels de santé après validation de la COMED.

Le problème récurrent et essentiel est celui des candidatures des ostéopathes non médecins, non kinés. Il est bien sûr hors de question de céder à cette tendance, de principe et sous couvert des avis confirmés du CNO des médecins, du CNOSF, et du bureau des Association des médecins fédéraux.

La COMED valide le principe mis en place d'un recrutement obligatoire sur CV, validation par la COMED, en coordination avec la DTN.

Bernard DANNEL reprend la parole pour demander à Daniel SORRENTINO de faire un point et dresser une liste des médecins et kiné (et si possible leurs CV ou qualifications)

Bernard DANNEL donne la parole à Gérard MURGUES qui rapporte l'incident survenu chez les féminines à Rio, très déstabilisant pour tous y compris les joueuses, en raison de l'intervention d'un membre du staff technique (récidiviste) pratiquant des soins sur une joueuse, ce qui est inqualifiable, même si c'est à la demande de la joueuse.

Patrick BEESLEY intervient pour confirmer les faits, qu'il s'agit d'une récurrence, et que la DTN a signifié fermement à l'intervenante en l'actant par un recommandé, l'interdiction définitive, en tant qu'intervenante technique, d'un tel comportement, quelque soient ses compétences professionnelles en kinésithérapie.

Bernard DANNEL complète en soulignant le risque médico-légal de cette attitude et remercie l'attitude de la DTN.

b. Le matériel

Daniel SORRENTINO souligne le bon travail et une bonne organisation avec Serge KRAKOWIAK et Léa DUMAS et l'absence de gros problèmes au cours de la saison écoulée

Thierry FACQUEZ confirme et souligne la bonne gestion de Daniel SORRENTINO et une bonne collaboration avec les partenaires SAUF avec l'équipementier des chaussettes.

Thierry FACQUEZ souligne un problème récurrent, le retour du matériel qui n'est pas souvent « en état », rangement, propreté, « état général ». Un effort doit de nouveau demandé en ce sens.

4. Suivi Médical FFBB à l'INSEP

c. Le fonctionnement

François TASSERY souligne la bonne collaboration avec le Dr Marianne GROG, référente Basket à l'INSEP, Serge KRAKOWIAK, kiné temps plein avec 3 autres kinés vacataires. 50 jeunes sont concernés avec de gros besoins de soins et de prévention.

d. Les Bilans à l'entrée

Le bilan initial exhaustif sur 1 journée ½ permettant de définir 3 catégories :

- Les joueurs qui peuvent s'entraîner
- Les joueurs qui peuvent s'entraîner mais avec vigilance
- Les joueurs qui ne peuvent s'entraîner par nécessité de soins immédiats.

Un 2^{ème} bilan succinct et comparatif est réalisé à 6 semaines.

En décembre deuxième bilan exhaustif

En avril troisième bilan exhaustif avant le départ en sélections

Lors des détections un bilan est réalisé pendant les quatre jours en coordination avec les pôles

5. Travail effectué sur la prévention des lésions tendineuses et ligamentaires du genou du basketteur

François TASSERY signale que ce travail a fait l'objet d'une communication au congrès de la SFMES à Pau.

Le document Power Point est présenté ensuite à la COMED, commenté par Marianne GROC et François TASSERY.

Bernard DANDEL souligne la qualité et l'intérêt scientifique de cette étude concrète, pratique et très importante en matière de prévention

Patrick BEESLEY intervient pour marquer la satisfaction de la DTN au vu de ce travail non seulement pour son intérêt scientifique, mais aussi pour un intérêt « structurant » de la formation des joueurs, et enfin la capacité de ce travail à faire accepter ses préconisations aux staffs techniques qui doivent y trouver un très grand intérêt.

L'étape suivante étant de faire redescendre ces préconisations au niveau des pôles.

6. Suivi médical réglementaire

Suite au nouveau texte de loi du 13 juin 2016, et suivant les conclusions du groupe de travail constitué de Bernard DANDEL, Jean-Yves GUINCESTRE, François TASSERY et Gilles THOMAS, les propositions sont présentées (voir le document Power Point ci-joint).

Un consensus se dégage unanimement sur les modifications apportées concernant le bilan médical, la place de l'Epreuve d'effort et le principe de l'échographie cardiaque.

Un débat s'ouvre concernant la fréquence à donner au contrôle échocoeur :

Gérard MURGUES et Marianne GROC demandent s'il y a une pertinence à répéter cet écho annuellement.

Jean-Christophe LOUCHARTE confirme que pour le Club, des cardiologues du sport et la SFC, effectivement la réponse est non sauf que le Pr CARRE a attiré l'attention sur la spécificité du basket rapporté dans une récente publication scientifique.

Philippe RESTOUT se prononce pour confirmer la nécessité d'une écho annuelle : ce type de bilan concerne 600 joueurs par an, qui ont des circulations multiples (club, pôles, équipes nationales, etc....). De plus la transmission des données médicales n'est pas toujours évidente (si la CNIL ne s'y est pas opposée, le C.O national « tique » suite à l'attitude d'un médecin de club pro qui a refusé de les transmettre).

En ajoutant que des accidents graves de terrain sont constatés chaque année,

Il est conclu par Bernard DANNELE que l'on reste sur le bilan proposé par la sous commission avec notamment moins d'EE mais une écho annuelle. Il présente le tableau du cout prévisionnel préparé par Gilles THOMAS (voir document Power Point ci-joint). Il ne s'agit que d'une demande que le ministère validera ou non.

Jean-Christophe LOUCHART et François TASSERY rappellent le projet de travail à partir du fichier de l'INSEP et de celui de Rennes.

7. Certificat médical

le texte de loi prévoit à partir de 2016 et pour toutes les fédérations un seul certificat médical de non contre-indication , à remettre tous les trois ans, avec de façon intermédiaire pour les renouvellement l'attestation ,signée par le joueur ou le représentant légal , d'avoir pris connaissance et répondu « non » à tous les items d'un auto-questionnaire

Cependant un problème se pose : si le décret est passé pour le certificat médical, rien n'est paru concernant l'auto-questionnaire. Membre du CO il n'a pas eu de réponse du ministère.

Le texte de l'auto-questionnaire semble prêt et devrait être officialisé au 30 juin 2017.

Il est proposé par Bernard DANNELE, et approuvé par l'assemblée, que l'on ne change rien tant que le vide juridique n'est pas comblé.

Pour les arbitres, concernés par le texte, la commission, pour les mêmes raisons, propose d'en rester au mode de fonctionnement actuel.

8. Les Journées médicales de Strasbourg : 11, 12 & 13 mars 2017

Bernard DANNELE s'est rendu sur place avec Jean-Yves Guincestre et Daniel SORRENTINO. L'organisation est irréprochable, les programmes très intéressants, les lieux de résidence et du congrès bien choisis. Comme chaque année , la COMED se réunira le vendredi soir , réunion scientifique le samedi , réunions des médecins fédéraux puis des encadrements des équipes de France le dimanche.

Il invite donc à une large participation.

9. Les imprimés médicaux

Concernant les arbitres, projet de l'auto-questionnaire simplifié. rédigé par Jean-Christophe LOUCHART (suppression des questions spécifiquement féminines qui disparaissent sauf concernant la prise de contraceptifs oraux et hormonaux qui peuvent constituer un risque vasculaire dans certains cas, notamment en association au tabac, ou sur le plan veineux).

Concernant les doubles sur-classement, le modèle de la ligue des hauts de France sera étendu à toutes les ligues en introduisant « l'avis de l'entraîneur ».

Concernant les sur classements exceptionnels, il valide personnellement chaque dossier en coordination pour l'ECG avec Jean-Christophe LOUCHART. L'EE, inutile et rarement réalisée, est supprimée.

10. Organisation médicale des territoires

Bernard DANNELE a interrogé les médecins membres de la COMED issus des territoires. Il s'avère que l'organisation médicale des territoires est très diversifiée.

Bernard DANNEL prévoit d'adresser un questionnaire à tous les présidents de ligue, et de se rendre dans un premier temps sur le terrain dans deux ligues. Il demandera à certains membres de la COMED de se rendre dans d'autres régions.

L'objectif étant d'actualiser les structures, les modes de fonctionnements des COMED et des réseaux de médecins agréés, d'autant que se mettent en place les nouvelles régions avec de plus grands territoires.

11. Etat des lieux de la santé bucco-dentaire

Le Dr GARCIA, chirurgien-dentiste à Montpellier et chargé de cours à La Fac a réalisé en coopération avec Marianne GROC un bilan buccodentaire avec questionnaire et examen lors des bilans d'entrée des basketteurs à L'INSEP.

Il présente sur un Power Point le protocole et les conclusions de cette étude qui souligne l'importance de ce domaine de la santé du sportif.

François TASSERY va proposer d'étendre ces conclusions à tous les niveaux de la FFBB.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Bernard DANNEL, président de la COMED, à 22 :30